

Publication d'informations en matière de durabilité (résumé)

Aviva Investors – Climate Transition Global Credit Fund (ci-après le « Compartiment »)

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales. Le Climate Transition Global Credit Fund (le « Compartiment ») investit au moins 70 % de son actif net total (à l'exclusion des instruments dérivés détenus à des fins de techniques de gestion efficace du portefeuille) dans des obligations de sociétés du monde entier (y compris les marchés émergents) cherchant des solutions au changement climatique et remplissant les critères d'éligibilité du Gestionnaire d'investissement tels que décrits ci-dessous (l'investissement de base). Il n'y aura pas d'investissement durable tel que défini par le Règlement SFDR. L'objectif du Compartiment consiste à générer des revenus et à accroître la valeur de l'investissement de l'Actionnaire tout en surperformant l'indice (Bloomberg Global Aggregate Corporate) à long terme (5 ans ou plus).

Le respect des critères de bonne gouvernance décrits dans le Règlement SFDR sera assuré en combinant une évaluation fondée sur les principes de l'UNGC (dans le cadre de la Politique d'exclusion de base) et une évaluation qualitative dans le cadre du processus de recherche des analystes d'investissement.

Il est prévu que les indicateurs de durabilité présentés pour ce Compartiment comprendront, sans s'y limiter :

1. La mesure du portefeuille concernant tout revenu dérivé d'une activité exclue (par exemple, le charbon thermique)
2. Les incidents « graves » et « très graves » de l'UNGC évités et les commentaires sur toute exception
3. En outre, le Compartiment mesurera l'exposition aux indicateurs de Principales incidences négatives

Notre processus de sélection et de filtrage des titres garantit que les sociétés ne peuvent être incluses dans le portefeuille que si elles promeuvent des caractéristiques environnementales.

Le Gestionnaire d'investissement s'engage activement auprès des émetteurs dans le but d'influencer positivement leurs comportements liés au climat et de permettre de générer des performances compétitives. Chaque société du portefeuille dispose d'un plan d'engagement sur mesure et limité dans le temps lié aux caractéristiques environnementales que le Compartiment promeut sur la base d'objectifs basés sur des données scientifiques (« SBT ») et des informations CDP. Si nous ne constatons pas des progrès suffisants, nous prendrons des mesures pour faire remonter le problème.

Les caractéristiques ESG du Compartiment comprennent ses deux composantes d'investissement, à savoir les composantes Solutions et Transitions. Les critères ci-dessous sont contraignants pour le processus d'investissement afin de garantir que les investissements sous-jacents comprennent les titres promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales :

- A. Politique d'exclusion de base de la société Aviva Investors
- B. Exclusions de combustibles fossiles spécifiques au Fonds

Notre utilisation principale des données implique un filtrage des revenus afin d'évaluer le pourcentage des revenus d'un émetteur provenant d'activités économiques qui correspondent aux caractéristiques environnementales et sociales du Compartiment, ou qui entrent en conflit avec les principes ESG, ainsi que les principaux indicateurs défavorables que nous sommes engagés à traiter en priorité en tant qu'entreprise, et que nous intégrerons pour examen par le Gestionnaire d'investissement.

Nous faisons appel à des fournisseurs tiers pour certaines données et, à ce titre, nous nous appuyons sur leurs méthodologies, ce qui peut signifier que certaines données sont estimées et/ou que le Gestionnaire d'investissement peut, de temps à autre, évaluer de manière incorrecte un titre, un émetteur ou un indice. Le Gestionnaire d'investissement examinera périodiquement sa relation avec les fournisseurs de données ESG tiers, en prenant les mesures appropriées ou en faisant remonter les informations si cela est jugé nécessaire.

Le Gestionnaire d'investissement adopte une approche entièrement intégrée de l'investissement et de la propriété, combinant les compétences de nos gestionnaires de fonds, analystes d'investissement et spécialistes

ESG dans toutes les classes d'actifs. Au cours des forums de discussion quotidiens, hebdomadaires et trimestriels, nous surveillerons en permanence la gestion et les performances d'une entité, y compris les évolutions qui peuvent avoir un impact significatif sur la valorisation ou le profil de risque. Dans le cadre de notre analyse, nous suivons les domaines de performance, y compris la gestion des domaines ESG clés.

Nous pensons qu'un dialogue permanent et constructif avec les émetteurs, les entreprises et les représentants souverains est essentiel pour préserver et améliorer la valeur des actifs pour le compte de nos bénéficiaires et de nos clients. Il existe des politiques et procédures spécifiques qui assurent la gouvernance et le contrôle des exclusions du fonds et, le cas échéant, des activités de désinvestissement associées. Ces politiques et procédures sont axées sur une politique d'exclusion spécifique et l'intégration d'une bonne gouvernance.

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence pour répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.